

Inspection des fosses septiques à Prévost

Un programme qui fait hausser les épaules des riverains

STÉPHANE PARENT – Si, actuellement, la mode est à la prise en charge des vidanges de fosses septiques par certaines villes du Québec, pourquoi l'inspection, elle, est-elle souvent mise de côté?

Pour des raisons politiques, pour des raisons d'économie, pour des raisons de droit acquis ou un joyeux mélange de toutes ces réponses? C'est un peu comme changer une couche de bébé aux 20 minutes, les yeux fermés.

Pour remédier à cette situation, un mandat a été donné à la firme JPG par le Conseil de ville de Prévost depuis 2008 pour vérifier 160 installations septiques, ce qui constitue 77,3% des installations riveraines des lacs.

Pour ce qui est du reste soit 22,7%, la MRC de la Rivière du Nord les a pris en charge dans le cadre du programme PAPA. Elle a de plus investigué environ 243 installations septiques situées à moins de 300 mètres des lacs Écho et Saint-François à Prévost.

Le bilan, bien que partiel, du Programme d'aide à la prévention d'algue bleue ne fait état que de 25 cas d'infraction, et ce, à différents niveaux, soit du simple raccord des eaux grises au drain français jusqu'au cas de rejet direct. Même son de cloche pour le programme municipal d'inspection à Prévost avec la JPG, qui fait état d'environ 15% de dossiers en infraction.

Le plus difficile reste encore à faire. Il faut parvenir à des ententes avec les citoyens et les soutenir dans leurs démarches, afin de trouver les solutions les plus appropriées à leur situation.

Si des analyses d'eau nous permettent d'avoir une vision globale de la santé du plan d'eau, une inspection systématique des installations septiques nous aide maintenant à corriger des sources de pollution récurrentes.



Des riverains du Lac Renaud satisfaits du programme d'inspection entrepris par la Ville de Prévost. On aperçoit M. Jean-Pierre Joubert, conseiller, M^{me} Lorraine Hébert, M. Frédéric Marceau, responsable de l'environnement, M. Normand Muloin, M. Jean-Pierre Gay, président de la firme JPG Solutions.

Prévost obtient 1 040 780 \$

Pour l'amélioration de son réseau d'eau potable et l'épuration des eaux usées

Bonne nouvelle pour la Ville de Prévost qui vient d'obtenir des subventions de 1 040 780 \$ des gouvernements du Québec et du Canada pour l'amélioration de ses infrastructures d'alimentation en eau potable et pour l'épuration des eaux usées.

Comme l'a expliqué le maire de Prévost, «l'argent qui nous est accordé aujourd'hui servira à rénover des installations d'alimentation en eau potable dans les secteurs du Lac-Écho et de Lesage et à améliorer des installations de la station d'épuration des eaux usées. Des infrastructures qui ont plus de 20 ans d'existence. Des travaux qui ne s'improvisent pas. Déjà en novembre 2007, la Ville avait commandé un rapport d'analyse et d'expertise à la firme Cima+, afin d'évaluer la mise aux normes des ouvrages de production d'eau potable. Aujourd'hui, nous passons à l'action», a appelé le maire.

La participation conjointe des gouvernements du Québec et du Canada, accordée en vertu du Fonds Chantiers Canada Québec, volet Collectivités, fait en sorte que les deux gouvernements accordent 520 390 \$ chacun pour un total de 1 040 780 \$ sur un projet totalisant 1 693 000 \$.

Du côté du lac Écho, les travaux attendus depuis fort longtemps ont déjà commencé. En ce qui concerne le secteur Lesage, ils devraient suivre très bientôt. À ces deux endroits, les travaux permet-

tront d'améliorer le fonctionnement des deux postes de surpression et une meilleure gestion de l'eau potable. En plus d'y construire un nouveau bâtiment de service, on y installera de nouvelles pompes et un nouveau système de chloration, on remplacera les panneaux de contrôle et les instruments de mesure tout en ajoutant une génératrice.

À la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Prévost, les travaux permettront de résoudre le problème de débordement qui se produit parfois lors du prétraitement et d'apporter des correctifs aux déficiences d'instrumentation et de contrôle ainsi qu'aux pro-

blèmes de vétusté des installations. Ces travaux permettront d'assurer un bon fonctionnement, une meilleure gestion et une sécurité accrue de la station.

Cette annonce a été rendue publique lors d'une conférence de presse, qui a eu lieu le 9 septembre à l'hôtel de ville de Prévost, en présence du maire et des élus, ainsi qu'une vingtaine d'invités. C'est le député de Chomedey, Guy Ouellette, qui représentait le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, et son homologue du gouvernement fédéral, Jacques Gourde, député de Lotbinière-Chutes-de-le-Chaudière, qui représentait le ministre d'État du Développement économique Canada, M. Denis Lebel, qui en ont annoncé la bonne nouvelle.



Le député de Chomedey, Guy Ouellette et le député de Lotbinière-Chutes-de-le-Chaudière, Jacques Gourde, ont annoncé l'importante subvention qui a été accordée à la Ville de Prévost. Après avoir exprimé sa satisfaction, le maire de Prévost, Claude Charbonneau, a expliqué à quoi servirait cet argent.

MATÉRIO

CONSTRUCTION-RÉNOVATION-SERVICES

30 ans de qualité à votre service!

VENEZ COMMANDER VOTRE BARDEAUX... SERVICE DE LIVRAISON SUR LE TOIT!

PRÉVOST
3020, boul. Curé Labelle
Tél.: 450.224.8555

PRODUITS & SERVICES

- ✓ Peinture
- ✓ Plomberie
- ✓ Électricité
- ✓ Rampes de PVC
- ✓ Moulures
- ✓ Outillage manuel
- ✓ Quincaillerie
- ✓ Entretien ménager
- ✓ Unités de rangement
- ✓ Articles de jardinage
- ✓ Matériaux*
- ✓ Service de livraison*

* Possibilité d'effectuer une commande à Prévost. Frais de livraison en sus.